



# Barème Safer Grand Est

(validé par le conseil d'administration du 02/11/2023)

## OPÉRATIONS FONCIÈRES

Base : Coût de revient	Tarif HT	Tarif HT
<b>RÉTROCESSIONS SUITE A ACQUISITION AMIABLE</b> Jusqu'à 1 million €/ha ..... <b>8 %*</b> Au-delà en fonction du type opération		<b>ÉCHANGE FONCIER.....4 %*</b>
<b>RÉTROCESSIONS SUITE A ACQUISITION PAR PRÉEMPTION.....10 %*</b>		<b>RÉMUNÉRATION MINIMUM PAR RÉTROCESSION.....350 €</b>
<b>RÉTROCESSIONS FERMIER...6 %*</b>		<b>FRAIS FINANCIERS par mois.....0,60 %</b>

\* + 2 points si le prix de vente des propriétés Safer n'est pas assujetti à TVA et si l'opération n'est pas réalisée en substitution.

## PRESTATIONS

	Tarif HT	Tarif HT
<b>INTERMÉDIATION LOCATIVE</b> Redevance équivalente à une année de fermage suivant le barème départemental		<b>RÉPONSES RAPIDES SUR DIA Réponse avant 21 jours</b> dossier <20 000€ .....80 € dossier >20 000€ .....250 €
<b>CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET PROVISOIRE</b> Redevance équivalente à une année de fermage *suivant le barème départemental		<b>Réponse dans les 7 jours calendaires .....400 €</b>
<b>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION</b> Marge sur redevance : - polyculture.....20 à 50 % - viticulture.....minimum 10 % Marge minimum /bail/an.....250 €		<b>DEMANDE DE PRÉEMPTION SIMPLE</b> Forfait.....300 €
<b>RÉFÉRENCES DE PRIX.....30 €</b> par commune, nature (terre et pré ou vigne) pour 5 ans maxi.		<b>PRESTATIONS SUR DEVIS (avis de valeur, contrat ingénierie...)</b> Coût journalier : Assistants.....400€ Géomaticiens / Cartographes.....500€ Conseillers fonciers, chargés de mission, chargés d'études.....700 € Chefs de service .....900 €

\* Cf article L.142-4 du Code Rural

## CONVENTIONS

	Tarif HT	Tarif HT
<b>RECUEIL ACCORD AMIABLE</b> Forfait par contrat (PV, AC, PE ou résiliation de bail).....1 500 € Rémunération (prix de vente + indemnités).....8 %		<b>VIGIFONCIER</b> Forfait 1ère inscription.....350 € (Mise en place + formation) Forfait annuel.....150 € (par communes)
<b>ENTRÉE DE MISE EN RÉSERVE</b> Forfait/EMR.....1 500 € Frais de gestion par an .....2 % (sur prix principal)		<b>FRAIS FINANCIERS ANNUELS</b> Taux Euribor 1 an + 3% HT